

Un nouveau cadre juridique pour le journalisme d'investigation ?

Reporters sans frontières, la Fédération française des agences de presse ainsi que des journalistes de terrain ont annoncé la mise en place d'un groupe de travail chargé de « présenter dans les meilleurs délais des propositions concrètes et précises au ministère de la Justice pour que des journalistes d'investigation cessent de subir des entraves administratives et des poursuites judiciaires systématiques ». En effet, « la législation sur le secret de l'instruction, la présomption d'innocence, le droit à l'image et le secret des sources est excessivement contraignante pour le journaliste d'investigation. Ils ont besoin d'un nouveau cadre juridique » estiment les initiateurs de la réflexion. Le groupe de travail, composé de journalistes, réalisateurs, producteurs, diffuseurs, syndicats, magistrats et juristes, devait se réunir le 4 octobre.